Zurich, 24 février 2025

**Communiqué de presse:**

**Les organisations de protection des animaux demandent une interdiction systématique des importations de foie gras**

**L’initiative foie gras (**[**https://initiative-foie-gras.ch/**](https://initiative-foie-gras.ch/)**) souhaite interdire l’importation en Suisse de produits issus du gavage d’animaux ayant subi de mauvais traitements. GastroSuisse et l’Union Professionnelle Suisse de la Viande s’opposent à cette interdiction, tout comme le Conseil fédéral, qui reconnaît toutefois la nécessité d’agir et a élaboré une obligation de déclaration pour les marchandises concernées. L’obligation d’étiquetage proposée reste toutefois vague et risque de devenir un exercice alibi.**

La Fondation pour l’animal en droit (TIR), la Protection suisse des animaux PSA, et la Fondation pour la protection des animaux QUATRE PATTES considèrent la déclaration comme une mesure inefficace et donc inappropriée. Les personnes qui consomment du foie gras en Suisse sont en général parfaitement conscientes qu’il provient d’animaux gavés de force. L’indication du gavage sur le produit ou sur le menu du restaurant ne modifiera donc guère les habitudes de consommation. La consommation nationale génère à l’étranger une demande de produits dont la fabrication en Suisse serait punissable. L’interdiction d’importation demandée par l’initiative est donc la seule mesure efficace et la conséquence logique découlant du système juridique.

La Commission parlementaire de la science, de l’éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) s’est penchée vendredi sur l’initiative visant à interdire l’importation de foie gras. À une courte majorité de 13 voix contre 12, la Commission a décidé de déposer une initiative parlementaire qui prévoit l’élaboration d’un contre-projet indirect. Celui-ci doit s’appuyer sur l’obligation de déclaration prévue, mais doit également ancrer juridiquement des mesures de restriction des importations si l’importation de foie gras à des fins commerciales n’a pas significativement diminué cinq ans après son entrée en vigueur.

La PSA, TIR et QUATRE PATTES regrettent que la Commission du Conseil national se montre critique à l’égard d’une interdiction stricte et rapide des importations. Elle semble toutefois également reconnaître la nécessité d’agir. Le contrôle de l’efficacité de l’étiquetage du foie gras prévu dans le contre-projet, associé à d’autres mesures de restriction des importations au cas où l’obligation de déclaration n’aurait pas l’effet souhaité, constituent donc un pas important et pertinent dans la bonne direction.

L’objectif à long terme est clair: une interdiction totale de l’importation de foie gras s’impose d’urgence. Un sondage représentatif réalisé en février 2024 par watson en collaboration avec l’institut de recherche sociale DemoSCOPE montre qu’environ 75% de tous les électeurs et électrices en Suisse soutiennent l’initiative pour l’interdiction du foie gras. La pression est claire - il faut maintenant une volonté politique pour mettre enfin un terme à cette souffrance animale innommable pour un plaisir discutable.

QUATRE PATTES, TIR et la PSA suivront de près le débat parlementaire autour de l’initiative et du contre-projet indirect et sont en contact avec le comité d’initiative de l’initiative foie gras. Celui-ci décidera en dernier ressort du maintien ou non de l’initiative.

**Pour toute question:**

Stiftung für das Tier im Recht (TIR)

Vanessa Gerritsen

Mitglied der Geschäftsleitung

gerritsen@tierimrecht.org

[www.tierimrecht.org](http://www.tierimrecht.org)

Telefon 043 443 06 43

Schweizer Tierschutz STS

Pius Odermatt

Leiter Politik

[pius.odermatt@tierschutz.com](mailto:pius.odermatt@tierschutz.com)

[www.tierschutz.com](http://www.tierschutz.com/)

Mobile 078 480 39 46

VIER PFOTEN – Stiftung für Tierschutz

Sylvie Jetzer

Press Officer

[sylvie.jetzer@vier-pfoten.org](mailto:sylvie.jetzer@vier-pfoten.org)

[www.vier-pfoten.ch](http://www.vier-pfoten.ch)  
Telefon 43 501 57 49

Mobile 079 334 91 70